



Refus d'un CDI cause arrêt maladie

Par **Gigi 14**, le 11/02/2024 à 12:28

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour trouver des réponses à mes questions.

J'étais en CDD mais je me suis retrouvée en arrêt maladie. Arrivée à la fin du CDD, j'étais toujours en arrêt maladie longue durée et mon employeur m'a proposé un CDI. Dans l'incapacité de reprendre le travail, il m'a poussé à refuser le CDI. Il ne m'a pas versé les indemnités de fin de contrat. Est-ce légal ?

Je vous remercie.

Bien cordialement.

Par **Cousinnestor**, le 11/02/2024 à 12:32

Hello !

S'il y a des traces écrites de cette proposition de CDI et de votre refus, malheureusement oui ! Vous auriez dû accepter le CDI.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F40>

A+